

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'amitié entre peuples francophones est aussi célébrée par la Confrérie de l'Omelette géante de Gramby qui organise le 24 juin un événement peu banal qui requiert entre autres une gigantesque poêle de 3,5 mètres de diamètre et 6 000 oeufs. «C'est la fête de l'amitié entre les peuples francophones dont l'objet est le partage de l'oeuf, symbole de fécondité et de perpétuité», raconte Mario Thérien, chef cuisinier de la Confrérie.

(Tiré du Journal de Montréal du 20 mai 1996)

La Toile du Québec vient de rencontrer un compétiteur de taille avec l'arrivée de Carrefour.net, une adaptation québécoise du répertoire Yahoo! Tout comme son cousin américain, Carrefour.net permet de faire des recherches dans sa collection de 4 000 adresses francophones en parcourant une liste impressionnante de catégories et sous-catégories ou à l'aide d'un engin de recherche par mot clé. Le graphisme du site est réussi et surtout léger, une marque de respect évidente à l'endroit des 55 p. 100 des internautes qui se servent de modems à 14,4 kbps. Ce répertoire risque fort de devenir rapidement incontournable. <http://carrefour.net>

(Tiré de La Presse du 24 mai 1996)

Le gouvernement du Québec a décidé d'accorder aux entreprises qui oeuvrent dans le domaine du multimédia un crédit d'impôt assorti d'une prime au français pour promouvoir l'usage du français sur Internet où plus de 90 p. 100 des informations circulent en anglais.

(Tiré de La Presse du 24 mai 1996)

Les débats de l'Assemblée nationale sont maintenant sur le Web. «L'Assemblée nationale du Québec (www.assnat.qc.ca) entre aussi de plain-pied dans Internet en devenant l'un des seuls sites au monde à diffuser presque en direct, d'heure en heure, la transcription des travaux parlementaires, soit environ une heure après les débats faits en Chambre. En termes de volume, cela représente quelque 328 pages d'information de base sur l'Assemblée nationale, et jusqu'à 400 pages par jour dans les périodes de pointe pour les documents parlementaires. Neuf jours plus tôt, le Sénat français avait pris la même initiative en diffusant le compte rendu intégral de ses débats sur Internet (www.senat.fr).»

(Tiré de La Presse du 21 juin 1996)

Lors de son Assemblée annuelle tenue à Boston, le 12 juin dernier, l'Association des bibliothécaires spéciales, qui regroupe des bibliothécaires qui oeuvrent dans des entreprises privées, des agences gouvernementales, des institutions d'enseignement, des musées et des firmes de consultants afin de réunir de l'information, de l'analyser et de l'évaluer pour assister les preneurs de décisions, a élu une montréalaise, Mme Sylvia Pigott, à sa tête. En 85 ans d'existence seulement quatre Canadiens ont occupé ce poste. Cette association est la deuxième plus importante organisation réunissant des bibliothécaires et des spécialistes de la documentation en Amérique du Nord.

Le Comité parlementaire mixte des langues officielles du Parlement canadien a déposé, le 19 juin dernier, un rapport sur la «Mise en oeuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles». Le Comité recommande entre autres que le premier ministre crée un centre de responsabilité au Bureau du Conseil privé, afin d'assurer le leadership, la coordination et l'imputabilité des ministères et organismes gouvernementaux en ce qui a trait à l'engagement du fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.